

EN AVANT POUR LA FLAT TAXE

Chaque canton suisse a son propre régime fiscal.

Voici quelques années déjà, en Suisse Centrale en particulier, et notamment à Obwald, une nouvelle législation est entrée en vigueur.

La « flat tax » a été acceptée par le souverain à une écrasante majorité. Dès la première année, un joli pactole a été engrangé dans les caisses publiques alors qu'il était prévu un déficit de plusieurs millions de francs. L'arrivée de plusieurs contribuables fortunées n'est pas étrangère à ce résultat.

Le canton du Jura qui présente certaines similitudes avec ce canton alémanique pourrait, moyennant quelques adaptations, adopter ce système de taxation.

Dès lors, nous demandons au Gouvernement d'étudier la faisabilité de ce nouveau mode de perception et d'en analyser les conséquences à moyen et long terme.

Delémont, le 22 septembre 2010

Groupe UDC
Thomas Stettler

